

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 13 décembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2021

La Ville de Nantes renouvelle son action en faveur de la proximité dans les quartiers

Depuis 25 ans, la proximité est au cœur de l'action de la Ville de Nantes, avec une ambition constante : proposer un service public au plus proche de la réalité et du quotidien des Nantaises et des Nantais, à l'écoute de leurs besoins. Cela se traduit, dans les 11 quartiers de la ville, par la présence de services publics de qualité, facilitant le quotidien et par un dialogue constant avec les habitants pour leur permettre de s'impliquer et de contribuer à la vie de leur quartier. La proximité est de nouveau placée au cœur du projet municipal, avec une ambition renouvelée, comme en témoignent la cinquantaine de rendez-vous déjà organisés à la rentrée avec les Nantaises et les Nantais dans les quartiers et les 11 rencontres de quartier organisées cet automne pour la première fois durant ce mandat. De premiers projets concrets illustrent déjà ce nouvel élan, en faveur de la proximité, comme l'évolution du Pôle Daniel Asseray dans le quartier des Dervallières en 2022 et de la mairie de Doulon en 2023. Ils préfigurent ce que seront les mairies de quartier de demain, plus accessibles et avec des services étoffés.

Un nouvel élan pour la proximité : 14 premières mesures

La politique de proximité menée par la Ville de Nantes, « à la nantaise », est territorialisée et déployée dans chacun des 11 quartiers pour une action ajustée, au plus près des besoins des habitants. Une attention particulière est portée aux personnes les plus vulnérables, en situation de précarité ou d'isolement. Pour ce nouveau mandat, la proximité est de nouveau placée au cœur du projet municipal, avec une ambition renouvelée qui vise 3 objectifs et se concrétise au long cours par plusieurs actions concrètes :

- (1) **Faciliter le quotidien des Nantaises et des Nantais** : la Ville de Nantes s'engage à répondre aux enjeux de la vie quotidienne et à continuer de proposer des services publics de qualité. Elle veillera également à garantir un environnement agréable et apaisé, où chacun se sent en sécurité, un maillage fin de services et d'équipements, accessibles à l'échelle des quartiers de vie et un accompagnement des habitants dans leurs démarches quotidiennes, pour la résolution de leurs difficultés. **Pour cela, des actions concrètes seront menées, à court et long termes, dont :**
 - Une évolution des mairies de quartier, pour les rendre plus accessibles avec des services étoffés : 5 mairies de quartier verront leur accessibilité améliorée et leurs services enrichis. Cela sera **par exemple le cas du Pôle Daniel Asseray, au coeur du projet d'évolution du quartier des Dervallières**. Fin 2022, il proposera aux habitants en un seul lieu une mairie de quartier, un guichet CCAS, un espace Divadom (dispositif de maintien à domicile), la CAF et l'ATDEC¹, la Maison de l'emploi et un espace de médiation numérique.

¹ Association créée en 2018 qui réunit les activités de la Maison de l'emploi, la Mission Locale et le PLIE (dispositif territorial qui vise à faciliter l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.).

En complément, la mairie de quartier de Breil-Barberie (en 2023), la Mairie de Doulon, réhabilitée et réaménagée (en 2024) et 2 pôles de services publics dans les quartiers de Bottière et Nantes Nord (2026, 2029) évolueront également.

- Le déploiement de 13 conseillers numériques dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville : en janvier 2022, ces conseillers apporteront un soutien aux **habitants dans leurs démarches administratives en ligne et dans leurs usages du numérique pour des actes de la vie quotidienne**. Ils mèneront aussi des actions de sensibilisation aux enjeux d'un usage responsable et critique du numérique.
- (2) **Contribuer au développement d'une ville plus sobre et solidaire** : pour une ville plus écologique, solidaire et citoyenne, la Ville de Nantes s'engage à faire de ses quartiers des espaces propices au renouvellement des modes de vie et des comportements en matière d'habitat, de mobilité et de vivre ensemble. L'objectif est de proposer des espaces publics qui répondent à de nouveaux enjeux : comment habiter une métropole dense ? Comment adopter des modes de vie et une consommation plus sobres ? Comment proposer un cadre de vie qui assure plus de proximité avec les autres et la nature ? Il s'agira notamment d'expérimenter la « Ville du quart d'heure », démarche qui vise à satisfaire ses besoins fondamentaux à moins de 15 minutes de son domicile (faire ses courses, habiter, travailler, pratiquer des loisirs, etc.). **Pour cela, des actions concrètes seront menées, à court et long termes, dont :**
- Plus de marcheurs et de cyclistes sur le chemin de l'école : sur l'année 2021-2022, 5 nouvelles écoles vont entrer dans le dispositif d'éco-mobilité pour rendre l'accès aux écoles plus sûr et apaisé. Il s'agit des écoles Stalingrad, Jean Zay, Gay Lussac, Jonelière et Harouys.
 - Davantage d'espaces verts, espaces de respiration : pour améliorer le cadre de vie, des projets continueront d'être lancés dans les quartiers pour un vrai retour de la nature en ville. Cela se concrétisera par exemple par une poursuite, dans les quartiers en renouvellement urbain, de chantiers participatifs de plantation et de fleurissement et de rénovations d'aires de jeux pour proposer des espaces de rencontre aux habitants.
- (3) **Renforcer les modalités de coopération et le pouvoir d'agir des citoyennes et des citoyens** : la Ville de Nantes souhaite poursuivre les démarches de dialogue citoyen engagées dans les quartiers et aller plus loin, pour rechercher avec les Nantaises et les Nantais de nouvelles solutions pour construire les quartiers à vivre de demain. **Pour cela, des actions concrètes seront menées, à court et long termes, dont :**
- La mise en œuvre du budget participatif à la nantaise : pour aller plus loin et renforcer les Bureaux des projets, qui permettent déjà aux Nantaises et Nantais de choisir des projets d'habitants à soutenir financièrement jusqu'à 5 000€, un budget participatif verra bientôt le jour. Cet outil permettra d'aller plus loin pour soutenir financièrement des projets plus importants, imaginés par les habitants, et qui investissent l'espace public. Depuis fin novembre 2021, la Ville de Nantes a lancé un atelier pour le co-construire avec les citoyens.
 - Organiser les premières Assises des solidarités : de janvier à juin 2022, les Nantaises et les Nantais seront invités à participer à une grande démarche de dialogue citoyen sur le thème des solidarités pour améliorer durablement les conditions de vie à Nantes et lutter contre l'isolement social.

Une gouvernance renforcée

Cette politique de proximité est portée par une gouvernance politique qui s'articule autour du 1^{er} adjoint à la Ville de Nantes, Bassem Asseh, et des 11 adjointes et adjoints de quartier dont le rôle est renforcé. Ces derniers sont garants de la cohérence de l'action municipale et métropolitaine dans les quartiers. Ils arbitrent et priorisent également les aménagements des espaces publics de proximité qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie, ont la responsabilité de mettre en débat les projets de proximité avec les forces vives du quartier et sont des interlocuteurs directs dans les quartiers, à l'écoute des besoins des habitants, pour soutenir les dynamiques et les initiatives citoyennes. Dans ce cadre, les 11 adjointes et adjoints de quartier animent un collectif d'élus de quartier suivant respectivement un micro-quartier.

In fine, cette gouvernance vise à construire la ville de demain, celle :

- Des grands quartiers : par le biais de rencontres de quartier, animées par les adjoints et les élus de quartier. 11 rencontres de quartier ont déjà été organisées, les premières de ce mandat. Ces temps permettent de présenter et de débattre sur des grands projets qui ont un fort impact sur la vie de quartier et de mettre en avant les projets d'habitants et les initiatives.
- Des quartiers de vie ou des micro-quartiers : via l'organisation d'animations estivales ou de rendez-vous de proximité, avec les élus référents et l'adjoint de quartier. À la rentrée 2021, une cinquantaine de rendez-vous de proximité ont déjà été organisés : dans les quartiers, du Breil à la Jonelière, du Clos-Toreau à Madeleine Champ-de-Mars, sur les places et dans la rue, sur les marchés, dans les parcs ou encore lors d'événements locaux.
- De la rue, de la placette : pour écouter et recueillir l'expression des habitants sur des projets de proximité et des sujets du quotidien. Cela peut par exemple se concrétiser par l'émergence de projets d'initiatives citoyennes, qui permettent une entraide de voisinage, à l'image des 400 projets déjà soutenus par le Bureau des projets.